

UPPA : « Une stratégie I-site spécifique en collaboration avec la R&D privée » (Laurent Bordes)



Laurent Bordes, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - © Doud



Écoutez cet article

Powered by Podle

00:00

00:00  

« Nous avons conscience que notre potentiel recherche est plus modeste que les autres I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie). C'est pourquoi nous avons développé une stratégie spécifique,

en rassemblant des chercheurs académiques et des ingénieurs de la R&D (Recherche et développement) privée particulièrement dynamique sur le territoire, notamment sur les questions des transitions énergétiques et environnementales », déclare [Laurent Bordes](#), président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour)), à News Tank le 26/10/2023.

« Cette stratégie vise à collaborer sur des sujets d'intérêt commun, à travers des outils de collaboration agiles (chaires, laboratoires communs, etc.) ou des conventions pluriannuelles. Nous avons pour ambition de réunir 1500 chercheurs sur ces thématiques, dont environ 600 chercheurs en R&D privée », indique-t-il.

Ce rapprochement avec la sphère économique s'est aussi manifesté par un développement et une diversification des partenaires. « Avant l'I-site, TotalEnergies comptait pour moitié de nos activités partenariales, aujourd'hui c'est un quart sans avoir diminué sa participation, et la moitié est composée de PME (Petites et moyennes entreprises). Cela nous permet d'explorer de nouvelles thématiques de recherche. »

Autre sujet d'actualité : la rénovation énergétique des bâtiments. Selon le président, 32 M€ sont nécessaires pour ceux qui abritent les disciplines de SHS (Sciences humaines et sociales). « Avec le CPER (Contrat de plan État-région) signé le 10/07/2023, 10 M€ ont été alloués pour ces bâtiments alors qu'ils présentent un état général préoccupant. L'université espère mobiliser de nouveaux moyens, en travaillant avec l'État et les collectivités. »

L'UPPA répondra ainsi au plan d'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments de l'État, annoncé par Élisabeth Borne, première ministre, le 19/09 et qui prévoit un financement national de 600 M€.

Les réalisations de l'I-site

« L'I-site a permis, à travers l'élaboration de sa candidature, une réflexion profonde sur la stratégie de l'université à l'horizon de dix ans. L'UPPA a ainsi réussi à agréger un certain nombre d'outils et de financements issus des PIA puis France 2030 pour soutenir ces objectifs. »

« Nous avons réussi parce que nous avons une stratégie clairement établie et que chaque AAP (Appel à projets) venait renforcer la dynamique globale de l'université. Nous n'avons pas répondu pour répondre, cela venait à chaque fois appuyer un des piliers de la stratégie de l'université. »

« L'I-site a été un moteur. Dans le cahier des charges de l'I-site, nous n'avons pas à fusionner, notre énergie s'est concentrée sur la réorganisation interne. Par conséquent, nous avons pu aller vite sur le déploiement d'outils stratégiques tels les chaires, les laboratoires communs, les masters internationaux, avec les moyens de l'I-site, soit 6 M€ chaque année sur un budget global d'environ 150 M€ par an. »

« Parmi les initiatives déployées par l'UPPA dans le cadre de sa stratégie :

- La création d'une Graduate school sur la transition écologique et énergétique (Green) à la rentrée 2022/2023.
- Le développement de partenariats avec des entreprises locales à travers des clubs d'entreprises pour promouvoir l'université et faciliter les collaborations.
- La mise en place de dix laboratoires communs et de 30 chaires, dont la plupart sont en partenariat avec des entreprises.
- La mise en place d'un Centre de service instrumental UPPA Tech regroupant 20 plateformes instrumentales ouvertes à nos partenaires. »

« L'université est également impliquée dans des projets structurants à l'échelle européenne, notamment au sein de l'Alliance européenne Unita, qui vise à créer une université confédérale capable de délivrer des diplômes à l'échelle européenne. »

Quatre nouveaux membres au sein de l'alliance européenne Unita

Le 02/12/2023, une nouvelle phase d'Unita sera lancée, avec l'officialisation de l'intégration de quatre nouveaux membres fondateurs : l'Universitatea Transilvania din Braşov (Roumanie), l'Università degli Studi di Brescia (Italie), le Politécnico da Guarda (Portugal), l'Universidad Publica de Navarra (Espagne), et de deux partenaires associés, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) et l'Université nationale Yuriy Fedkovych de Chernivtsi (YHY, Ukraine). Unita comptera ainsi 12 partenaires.

La situation financière de l'UPPA

Laurent Bordes s'exprime sur la situation financière de l'UPPA, alors que les mesures Guerini, compensées à 50 % pour 2024 « représentent un coût supplémentaire d'environ 1 M€ auquel il faut ajouter l'inflation sur l'énergie et un GVT de 800 k€ ».

Il rappelle que l'université a connu « dix années de déficit chronique avant de revenir à l'équilibre financier en 2020. Malgré nos multiples réussites aux projets des PIA et France 2030, nous nous trouvons dans une situation paradoxale où l'université doit réduire les dotations de ses trois collèges pour maintenir un budget à l'équilibre tout en continuant à mener une campagne d'emplois raisonnable par rapport à ses besoins ».

« L'UPPA ne dispose pas d'un fonds de roulement permettant d'investir massivement (15,3 M€ à la fin de l'exercice 2022, dont 7,9 M€ mobilisables), et le budget prévoit seulement 1,25 M€ pour les investissements. Or, les besoins en matière de rénovation énergétique sont considérables ».

Extension de l'offre de formation sur le territoire basque

« L'UPPA souhaite faire de ses campus sur la côte basque (à Bayonne, Anglet et Biarritz) une zone d'expérimentation à grande échelle pour développer l'offre de formation. Cette initiative vise à répondre aux besoins des étudiants de la région en proposant des formations de qualité en proximité. »

Dans le cadre de cette expérimentation :

- « L'UPPA a ouvert de nouvelles formations, notamment une double licence en droit et économie.
- L'IAE (Institut d'administration des entreprises) présent sur les campus de Pau et Bayonne proposera un cursus sur cinq ans, respectivement à la rentrée 2024 puis 2025, alors qu'il n'est aujourd'hui ouvert qu'à partir du M1 (Master 1).
- Un parcours d'ingénieur dans le domaine du numérique sera également proposé. »

Lauréat du PIA Excellences, le projet Irekia vise à accroître l'attractivité des campus basques via le développement de six fablabs thématiques, articulés autour de l'excellence de la recherche opérée au Pays basque. « L'objectif est de permettre aux étudiants de démarrer leurs études supérieures en proximité et de favoriser la possibilité de poursuivre des études dans des filières cohérentes avec la réalité économique des territoires concernés. »

Des difficultés de recrutement dans les villes universitaires d'équilibre

Le développement de l'offre de formation sur la côte basque s'accompagne de la nécessité de recruter du personnel administratif. Or, celui-ci « peut parfois être un défi dans certaines régions, notamment en raison du coût élevé du logement. Cela peut décourager certains candidats (personnels et étudiants), les poussant à chercher un logement loin du campus, générant des inconvénients liés aux déplacements comparables à ceux des grandes villes. »

Le président de l'UPPA indique s'entretenir avec les collectivités sur cette question. « Le CPER qui vient d'être signé offrira davantage de logements étudiants et de nouveaux bâtiments pour l'université », qui n'a pas de foncier.

Étudiants internationaux : les droits différenciés appliqués pour la première inscription en licence

En juin 2022, l'UPPA a délibéré sur la mise en œuvre des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extracommunautaires, selon les critères du programme Bienvenue en France. « Cette délibération visait à répondre à la hausse du nombre d'étudiants partiellement exonérés à l'UPPA, dépassant ainsi la limite de 10 % fixée par la réglementation », indique Laurent Bordes.

« Pour maintenir un pourcentage d'exonération inférieur à 10 %, l'UPPA a décidé d'appliquer une mesure minimale. Ainsi, les droits différenciés s'appliquent pour la première inscription en licence et les droits nationaux s'appliquent les années suivantes. Pour l'inscription au sein de la graduate school Green, les étudiants bénéficient par ailleurs d'une bourse d'excellence de 5000 € qui neutralise leurs frais d'inscription. »

« L'objectif de cette mesure est de favoriser l'accès aux études supérieures en proximité sur le territoire et l'internationalisation des masters, tout en respectant la loi, c'est-à-dire en maintenant le pourcentage d'exonération en deçà des 10 %. »

« L'UPPA a également pris des mesures pour informer les étudiants concernés par ces changements en amont de leur choix et a mis en place des options d'étalement des paiements des droits d'inscription pour les étudiants qui en font la demande. Par ailleurs, le dispositif du fonds social de solidarité de l'université a été renforcé. »

Vie étudiante : définir avec les étudiants les priorités pour le [SDVE \(Schéma directeur de la vie étudiante\)](#)

« Les assises de la vie étudiante achevées le 06/10 marquent la fin d'une séquence d'un an. Des ateliers ont été organisés pour discuter de questions prioritaires telles que le logement, la restauration, la vie de campus, et des propositions d'actions ont émergé de ces ateliers », indique le président.

Objectif : définir des priorités pour le Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) qui sera adopté à la suite de cette démarche, au printemps 2024. « Nous souhaitons prendre en compte les souhaits des étudiants, avec des actions très concrètes comme l'installation de fontaines à eau sur les campus par exemple. De plus, des actions locales sont envisagées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque campus. »

« Le SDVE sera coconstruit avec la participation des étudiants et l'installation d'une assemblée étudiante en 2024 pour suivre la mise en œuvre des actions et gérer un budget participatif dédié à des initiatives étudiantes. Cette assemblée étudiante devrait refléter la diversité des engagements étudiants, dont les élus et les associations. »



Laurent Bordes

Président @ Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Professeur des universités en mathématiques @ Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Parcours

Depuis janvier 2021

[Université de Pau et des Pays de l'Adour \(UPPA\)](#)
Président

Depuis 2006

[Université de Pau et des Pays de l'Adour \(UPPA\)](#)
Professeur des universités en mathématiques

Mai 2018 - décembre 2020

[Université de Pau et des Pays de l'Adour \(UPPA\)](#)
Directeur du collège Sciences et technologie pour l'énergie et environnement

2016 - 2018

[Comue d'Aquitaine](#)
Vice-président numérique

2016 - 2017

[Université de Pau et des Pays de l'Adour \(UPPA\)](#)
VP délégué au numérique

2012 - 2016

[Université de Pau et des Pays de l'Adour \(UPPA\)](#)
Vice-président recherche en charge du SI

2008 - 2012

UMR CNRS - UPPA
Directeur du LMAP (laboratoire de mathématiques et de leurs applications)

1997 - 2006

[UTC \(Université de technologie de Compiègne\)](#)
Maitre de conférences en mathématiques

Établissement & diplôme

N.c. - 2005	UTC (Université de technologie de Compiègne) HDR en mathématiques
N.c. - 1996	Bordeaux 1 Doctorat de mathématiques appliquées

Fiche n° 31202, créée le 11/06/2018 à 15:59 - Màj le 15/12/2020 à 17:10



Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour est une université pluridisciplinaire qui intervient dans trois grands champs disciplinaires :

- droit, économie, gestion, management
- sciences et technologies
- lettres, langues, arts, sciences humaines et sport.

Catégorie : Universités

Adresse du siège

Avenue de l'Université
BP 576
64012 Pau Cedex France

Général

Date de création	1970
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Pau (siège), Bayonne, Anglet, Mont-de-Marsan, Tarbes
Composantes	Les composantes sont regroupées en collèges : <ul style="list-style-type: none">• « Sciences et technologie pour l'énergie et l'environnement (STEE) »• « Études européennes et internationales (2EI) »• « Sciences sociales et humanités (SSH) »
PIA	I-site E2S-UPPA
Présidence	Président : Laurent Bordes (à compter du 01/01/2021)

Effectifs étudiants

2006-07	11 855
2007-08	11 102
2008-09	11 180
2009-10	12 342
2010-11	11 486
2011-12	11 416
2012-13	11 349
2013-14	11 304
2014-15	11 760
2015-16	11 755
2016-17	12 101
2017-18	12 073
2018-19	12 591
2019-20	12 939
2020-21	13 442

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	249
2020-21	242
2019-20	179
2018-19	68
2017-18	112
2016-17	93
2015-16	90
2014-15	101
2013-14	105
2012-13	36

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	414
2020-21	418
2019-20	426
2018-19	430
2017-18	441
2016-17	448
2015-16	448
2014-15	441
2013-14	461
2012-13	461
2011-12	460
2010-11	463

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	144,2 M€
2022	137,3 M€
2021	134,4 M€
2020	122,9 M€
2019	115,1 M€
2018	113,1 M€
2017	106,9 M€
2016	105,3 M€
2015	104 M€
2014	102,8 M€
2013	106,4 M€
2012	103,8 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	119,6 M€
2022	112,9 M€
2021	108,7 M€
2020	102,1 M€
2019	99,1 M€
2018	96,6 M€
2017	93,0 M€
2016	90,8 M€
2015	89,8 M€
2014	89,2 M€
2013	88,7 M€
2012	86,1 M€
2011	84,3 M€
2010	81,4 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	13,7
2022	48,8
2021	36,4
2020	14,0
2019	3,2
2018	0,6
2017	1,6
2016	26,0
2015	4,0
2014	20,3
2013	37,3

2012	19,1
2011	11,5
2010	24,0

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 1 (2017) : 8,8M€
NCU	Projet SPACE (2017) : 5,23M€

Fiche n° 1496, créée le 19/02/2014 à 11:42 - Màj le 19/09/2019 à 15:44

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »